

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

7 et 8 juin 2021
Étang de Berre

Éléments de compte-rendu

↳ *visites guidées de la Réserve naturelle régionale du Pourra – Domaine du Ranquet*

Mot d'accueil par les élus des communes de Saint-Mitre-les-Remparts et Fos-sur-mer et de la Métropole, co-gestionnaires du site

Bordant le massif forestier de Castillon, l'étang du Pourra fait partie du chapelet d'étangs intérieurs qui rythment le paysage entre l'étang de Berre et le golfe de Fos-sur-mer. Ces étangs forment une entité paysagère originale composée de trois éléments complémentaires : l'eau bordée de roselières, des prairies pâturées et plaines agricoles, et enfin la ceinture forestière qui constituait un écrin jusqu'au grand incendie d'août 2020 qui en a brûlé une grande partie.

Proche de secteurs fortement urbanisés, l'espace préservé reliant le Pourra aux berges du Citis offre une remarquable qualité paysagère et une forte naturalité, qui ont été reconnues en 2020 par le double classement du site : au titre de la loi de 1930 sur les paysages, et en tant que Réserve naturelle régionale.



↳ Informations régionales par la délégation Provence - Alpes - Côtes d'Azur

**Intervention de Sophie SEJALON, Déléguée adjointe de riviages
Provence - Alpes - Côtes d'Azur du Conservatoire du littoral et de
l'équipe de la délégation.**

À télécharger ⇨
[Actualités de la délégation
PACA \(48 Mo\)](#)



↳ informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale

**Intervention de Gaëlle MOREAU, Responsable de la Mission Garderie/
Sports de nature au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du
Conservatoire du littoral**

À télécharger ⇨
[Actualités nationales
mission garderie \(3 Mo\)](#)

↳ Focus naturalistes : VisioLittoral , apiculture et pollinisateurs sauvages, action forestière, prélèvement végétal

**Intervention de Pascal CAVALLIN, Responsable de la coordination
scientifique au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du
Conservatoire du littoral**

À télécharger ⇨
[Présentation de
Visiolittoral \(16 Mo\)](#)
[Présentation sur les
pollinisateurs \(53 Mo\)](#)
[Note action forestière
\(16 Mo\)](#)

↳ Présentation de la Réserve naturelle régionale du Pourra – Domaine du Ranquet et de la Poudrerie

**Interventions d'Emmanuel GAULIN et Angélique ROSE sur l'incendie du
Citis-Pourra d'août 2020 et de Joël TORRES sur la gestion en faveur de
la biodiversité à la Poudrerie**

À télécharger ⇨
[Présentation de la
Poudrerie \(7 Mo\)](#)

« Biodiversité sur nos sites : avec qui avancer ? »

"Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"... Pour gérer la biodiversité sur les sites du Conservatoire du littoral, gestionnaires et agents doivent mobiliser des compétences multiples, des opérateurs qui agissent et surtout interagissent au sein d'un véritable écosystème territorial. Comment identifier ces partenaires (du moins ceux que l'on ne connaît pas encore), comment travailler avec eux, comment cerner leurs attentes, leurs valeurs, leurs méthodes ? Un temps d'échange pour (mieux) se connaître.

↳ **Enjeux de la biodiversité : du rapport de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) à la gestion au quotidien**



Intervention de Thierry TATONI, Professeur à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie Marine et Continentale (IMBE)

À télécharger ➞
[Présentation de Thierry TATONI \(80 Mo\)](#)

↳ **Inventaire biodiversité des sites du Conservatoire du littoral en PACA**



Intervention de Marc MAURY, directeur du Conservatoire d'espaces naturels de PACA

À télécharger ➞
[Présentation de Marc MAURY](#)

↳ Table-ronde « Le réseau de la biodiversité en PACA »

Intervention de Céline HAYOT, cheffe du service Biodiversité, Direction de la biodiversité et de la mer, Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corinne DRAGONE, animatrice de l'Observatoire régional de la biodiversité, Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement, Marc MAURY, directeur du Conservatoire d'espaces naturels de PACA, Eric HANSEN, directeur Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de l'Office Français de la Biodiversité, Hélène SOUAN, cheffe du service biodiversité eau et paysages à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et Sylvia LOCHON, conservatrice du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.



Le Conservatoire du littoral et les gestionnaires des sites conduisent leur action au sein d'un écosystème d'intervenants, tous focalisés à titre principal ou subsidiaire sur la protection de la biodiversité dans la région.

Certains de ces intervenants sont généralistes, c'est le cas de la Région : Céline Hayot (cheffe du service Biodiversité, Direction de la biodiversité et de la mer) rappelle le rôle de chef de file des collectivités territoriales en matière de biodiversité attribué aux régions par diverses dispositions législatives (lois MAPTAM, NOTRe, Reconquête de la biodiversité...).

L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) est l'un des opérateurs majeurs des politiques conduites à l'échelle régionale, notamment à travers l'outil que pilote Corinne Dragone : l'observatoire régional de la biodiversité, qui s'intéresse à l'ensemble des composantes de la biodiversité, inclut d'autres variables environnementales qui constituent des menaces directes ou indirectes sur la biodiversité, et observe les réponses apportées par la société face à ces menaces.

L'action de la Région et celle de l'ARBE s'articulent naturellement avec celle conduite par l'Etat sur le territoire de PACA. Hélène Souan, cheffe du service Biodiversité, eaux paysages à la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) rappelle les grandes orientations de la politique conduite par le ministère de la transition écologique et explique comment ces orientations sont déclinées en PACA en coopération avec les autres acteurs publics (la Région notamment) et avec les autres opérateurs.

D'autres acteurs présents à la table-ronde représentent des structures dont la mission est plus directement focalisée sur la préservation de la biodiversité. C'est le cas de l'Office français de la biodiversité, dirigé en PACA par Eric Hansen. Au-delà des missions scientifiques et de sensibilisation et mobilisation du public, l'OFB conduit, comme les gardes du littoral, des missions de police. La table-ronde constitue une occasion de nouer des contacts et d'envisager des missions conjointes de surveillance et d'intervention sur le littoral.

Le Conservatoire régional d'espaces naturels (CEN PACA), que dirige Marc Maury, réalise des suivis et des inventaires floristiques et faunistiques, acquiert du foncier ou conventionne avec des propriétaires privés ou publics, gère des sites naturels, participe à l'information du public et à la pédagogie de la biodiversité, et propose à l'Etat et à ses établissements publics, aux collectivités territoriales et à leurs regroupements ses compétences scientifiques, techniques et d'ingénierie de projet pour accompagner les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Enfin, le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, sous la responsabilité de Sylvia Lochon, réalise l'inventaire de la flore et des habitats naturels et semi-naturels, en collaboration avec un réseau de scientifiques (universités, muséums...) et de botanistes de terrain : repérage et recensement des populations d'espèces menacées, évaluation de leur état, nature et niveau de menace. Toute cette information est traitée pour être intégrée dans les bases de données du Conservatoire qui, ensemble, constituent son système d'information sur la flore.

Tous les intervenants ont affirmé avec force et enthousiasme leur disponibilité pour travailler avec le Conservatoire du littoral, ses gestionnaires et leurs agents.

↳ visite du site de la Poudrerie Royale

Intervention de Yves GASC, Joël TORRES et Patrick MARCHADIER du SIANPOU (Syndicat intercommunal de l'ancienne Poudrerie, regroupant les communes de Miramas et Saint-Chamas)



Créée en 1690 au nord de l'étang de Berre, la Poudrerie Royale fut définitivement abandonnée par la Défense en 1974. Interdite à tout public durant une trentaine d'années après le démantèlement des usines, elle a été recolonisée spontanément par un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique et paysagère.

Ce site à l'atmosphère unique fait l'objet de sécurisations et d'aménagements depuis son acquisition par le Conservatoire du littoral en 2001, pour permettre au public de découvrir l'étonnant enchevêtrement de vestiges historiques et d'une nature très contrastée qui a progressivement repris ses droits.

